

Le Coquardit



N° 13 – Février 2011

Journal d'informations de la commune de Paudex

Edition: Municipalité de Paudex

Impression: Imprimerie et Chronique de Lavaux

► Nous avons besoin de vous!

Vous avez au centre de ce numéro tous les visages des candidats pour les prochaines élections communales. 5 candidats se présentent à la Municipalité, pour 5 sièges. 47 personnes se présentent au Conseil Communal pour 45 sièges à pourvoir. D'avance, j'adresse un grand merci aux sortants qui se représentent et aux nouveaux qui se lancent avec enthousiasme dans la vie politique locale.

Le compte est bon, me direz-vous ! Presque, si tous les candidats sont élus au premier tour le

13 mars prochain. Sinon, les effectifs devront être complétés lors du 2^{ème} tour le 3 avril.

Dans tous les cas, nous devons encore constituer une liste de 11 suppléants pour le Conseil Communal. Ils entreront en fonction au fur et à mesure que des conseillers quitteront la commune, ce qui ne manquera pas d'arriver. Pour la législature qui se termine, nous avons d'ailleurs épuisé la liste des suppléants disponibles.

Ce n'est donc pas trop tard pour participer à la vie de la com-

mune! Venez donc vous inscrire à l'administration communale dès le 14 mars et jusqu'au 15 à midi, que ce soit pour une éventuelle élection complémentaire ou pour l'élection des 11 suppléants dont nous avons besoin. La vie locale est passionnante et les sujets traités sont à la portée de tous. Nous avons besoin de toutes les bonnes volontés pour que toutes les sensibilités de la commune soient représentées au Conseil Communal. Pour rappel, celui-ci se tient 5 à 6 fois par année le lundi soir à 20 heu-

res. L'investissement en temps est donc tout à fait modéré. Je me tiens volontiers à la disposition de tous ceux qui souhaiteraient des informations complémentaires.

D'avance merci pour votre intérêt pour les affaires communales et, surtout, n'oubliez pas de voter pour le 13 mars. Les candidats ont besoin de votre soutien.

Jean-François Spring
Président du Conseil
communal

► Amour et indifférence

«C'est super d'habiter Paudex, on se sent chez soi. On est en ville tout en étant dans une petite communauté. On est proche des autorités. La gestion est bonne, les impôts ne sont pas trop élevés, le centre du village est joliment fleuri. Pour les gosses, il y a l'école, l'UAPE, le bord du lac, le camp de ski, la fête du printemps.»

Comme dit la chanson «Amour, amour, quand tu nous tiens; amour, amour, tu nous tiens bien». Personne n'a envie de quitter Paudex et les appartements s'arrachent pour venir y habiter.

«Vous voudrez bien m'excuser, nous serons loin à la Fête du printemps. Le loto pour les écoles? Un loto, vous n'y pensez pas! Le Conseil communal? Pas le temps, pas le temps: obligations professionnelles, famille, vacances, nous aimerions bien mais vous voyez nous sommes si occupés! Et puis la politique, je n'y comprends rien et je n'aime pas, non vraiment, ce n'est pas pour moi!»



Le dessin d'André-Paul

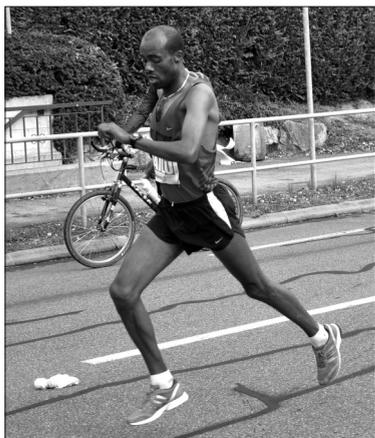
Suite en page 2

Indifférence. Certes les choses marchent bien, mais c'est mieux quand elles marchent toutes seules.

Tout est fragile

Dans de nombreuses petites communes le raisonnement est le même. On peine à trouver des autorités: conseils communaux ou Municipalités. Ce qui explique la vague de fusions qui déferle sur la Suisse romande. Neuchâtel, Vaud, Fribourg, Valais: les petites communes jettent l'éponge. Dans la région d'Oron, dix communes se sont regroupées. A ce jour, il y a 48 municipaux élus. Au 1^{er} janvier 2012, il en restera sept. Une administration professionnelle prendra la place d'indiscutables bonnes volontés, mais pas toujours efficaces. C'est une très bonne rationalisation.

Et Paudex? Nous n'en sommes pas encore là, mais on s'en approche. Président du Conseil, syndic, municipaux: il a fallu retrousser ses manches et téléphoner tous azimuts pour trouver 47 candidats. Ce qui ne suffit pas pour assurer une législature qui dure cinq ans. Pour la Municipalité, on arrive juste à renouveler l'équipe.



Pas le temps! Pas le temps!

Tout est fragile. La vie associative n'a plus la cote. La «politique» fait fuir. Mauvais prétexte car la «politique» dans une petite commune n'est pas du tout partisane. Il s'agit de traiter des problèmes locaux, importants pour la vie quotidienne, sans chausser des lunettes de droite ou de gauche inutiles pour y voir clair.

On repart pour un tour, cahin-caha. Ceux qui y participent ne le regretteront pas. Il y a de si belles choses à réaliser dans notre proximité immédiate. Mais pour combien de temps? Le temps que s'usent ces bonnes volontés?

Claude Quartier

18 logements à la Paudèze: ça démarre!

Le plan de quartier de la Paudèze, accepté par le canton en date du 18 mai 2009 passe à la vitesse supérieure. Le projet définitif et la demande de permis de construire présentés en Municipalité le 21 juin 2010 n'ont soulevé aucune opposition et ont été validés.

Dès lors le chantier va commencer ce printemps. Rappelons que cette première étape verra la construction d'un immeuble aux allures futuristes (rare pour Paudex), qui abritera 18 logements en location et des surfaces à vocations administratives. L'architecte Gabriele Rossi démontre une fois de plus sa capacité de jouer avec des contraintes pas faciles à maîtriser.

Pour notre commune c'est réellement une aubaine, tant il est vrai que les immeubles locatifs sont devenus denrée rare!

Rappelons que ce plan prévoit dans sa partie amont la construc-



tion d'un groupe de 8 petits immeubles dont la mise en œuvre est prévue dans un deuxième temps, les parcelles n'étant pas propriété des mêmes personnes que pour le premier projet.

Gageons que ce sera une réussite permettant d'accueillir de nouveaux habitants à Paudex à proxi-

mité de toutes les commodités, en attendant l'édification de nouveaux bâtiments aux Côtes St-Maire, inclus également dans un plan de quartier en phase finale d'approbation par le Canton.

Alain Meystre
Municipal

Merci Hélène Thomann

Brusquement, dehors près de son chalet, entourée de sa famille, le 30 décembre 2010, Mme Thomann nous a quittés dans sa 92^{ème} année. («Imagine ma chance» croyons-nous entendre).

Habitant Paudex avec sa famille depuis 1957, elle fut la première secrétaire du Conseil communal à sa fondation en 1965 et ceci durant 6 législatures. Puis elle a été scrutatrice et membre du bureau du Conseil communal les 3 législatures suivantes. 36 ans au service de la commune! 36 ans de présence discrète et efficace au bureau de vote. Elle connaissait comme personne tous les rouages de notre monde politique local.

M. Max Thomann décédé en 2000, a également été membre du conseil durant une vingtaine d'années, (président de la commission des finances).

Maintes fois elle a donné son temps pour la communauté. Secrétaire de la commission scolaire durant plusieurs années, chauffeur pour monter les élèves d'enfantine en visite au camp des Mosses, derrière un stand de la fête au village, préparant les «cornets» de la fête de Noël, fabriquant de solides boîtes



pour les jouets de la ludothèque de Pully. Membre rayonnant de la gym des Aînés, et j'en oublie...

Elle le fit toujours avec bonheur, étonnée elle-même d'avoir trouvé autant de riches échanges dans la commune. Ses remarques pertinentes sur les événements du monde, son intérêt pour les nouveautés, son optimisme, son féminisme et son humour nous manquent.

Marianne Quartier

Les projets pour 2011

Elections ou pas, la vie continue. Les anciennes autorités passeront le témoin fin juin avec une douzaine de projets à réaliser ou en cours de réalisation.

Infrastructure. Cinq projets: le renforcement électrique du haut de la commune et du Vallon de la Paudèze; la mise en séparatif du quartier de la Bernadaz; l'équipement du futur quartier des Côtes St-Maire. Le changement des vannes et canalisations de la route du Lac. Coût approximatif: 1,5 million.

Bâtiments. Trois projets: achat de la parcelle 10; protection contre la foudre de l'UAPE; réfection de la cour nord de l'immeuble Simplon 9. Coût approximatif: 165'000 fr.

Port de Paudex. Crédit d'étude pour le réaménagement du port; réalisation de l'agrandissement. Coût approximatif: 2,9 millions.

Pompiers. Achat d'un véhicule. Coût approximatif: 35'000 fr.

Région. Etude bus rapide entre Lutry et Pully. Coût: 200'000 fr.

Tous ces projets feront l'objet de préavis préparés par la Municipalité ancienne et nouvelle. Ils seront discutés au Conseil communal qui peut les accepter, les amender, les refuser.

Cl.Q.

Aux urnes, citoyens!

Le dimanche 13 mars 2011, vous allez élire vos autorités pour un mandat de cinq ans, soit pour la législature allant du 1er juillet 2011 au 30 juin 2016.

Le Conseil est composé de 45 conseillers communaux, la municipalité est composée de cinq Conseillers municipaux.

Election du Conseil Communal

Le bulletin de vote pour l'élection au Conseil communal, que vous avez reçu sous enveloppe dans votre boîte aux lettres, comporte 47 noms. 27 anciens conseillers et conseillers se représentent et 20 nouveaux se sont inscrits, soit un taux de renouvellement de 40%, ce qui est plutôt élevé.

Les anciens conseillers ouvrent la liste et sont mis par ordre alphabétique. Les nouveaux viennent ensuite. Leur position sur la liste est déterminée par tirage au sort. La liste compte 14 dames (30%), ce qui est encore trop peu pour une représentation équilibrée de la population. Pourquoi cette crainte des dames vis-à-vis des affaires communales? Au Conseil fédé-



Qui sera élu? Les candidats ne tombent pas du ciel.

ral, ça marche! Alors pourquoi pas à Paudex?

L'élection a lieu au scrutin majoritaire. C'est-à-dire que pour être élu au premier tour, il faut obtenir la majorité + 1 voix. Si 500 personnes votent, il faut 251 voix pour être élu.

Vous pouvez voter pour 45

candidats au maximum. Vous pouvez biffer des candidats et ajouter des citoyens éligibles. Vous ne pouvez pas voter deux fois pour le même candidat.

Si les 45 candidats ne sont pas élus au premier tour, un second tour est prévu le dimanche 3 avril. La liste d'inscription

pour les candidatures sera ouverte lundi 14 mars et mardi 15 mars jusqu'à midi.

Elections pour la municipalité

MM. Voruz et Quartier quittent la Municipalité. MM. Fontannaz, Meystre et Reichen se représentent. Deux nouveaux apparaissent sur la liste : Mme Arielle Martin et M. Farhad Kehtari. La liste comprend donc cinq noms pour cinq municipaux.

Pour l'élection à la Municipalité, les règles sont exactement les mêmes que pour l'élection du Conseil Communal. Scrutin majoritaire, cinq noms au maximum, interdiction de voter deux fois la même personne; élection au premier tour si la majorité absolue est atteinte. Second tour si nécessaire le 3 avril 2011.

Pour ces élections, 976 électeurs sont inscrits, dont 188 étrangers qui ont le droit de vote au niveau communal. L'objectif est d'avoir un taux de participation le plus élevé possible. Donc, chantons sur l'air de la Mar-seillaise: «Aux urnes, citoyen!»

Claude Quartier

Spécial « élections »



FONTANNAZ Gérald
1962, marié, 2 enfants
Maître socio-professionnel
Conseiller municipal depuis 2009



MEYSTRE Alain
1948, marié, 2 enfants
Architecte EPFL -SIA
Conseiller municipal depuis 9 ans

Candidats à la Municipalité



REICHEN Serge
1948, marié, 2 enfants
Administrateur
Conseiller municipal depuis 5 ans



KEHTARI Farhad
1957, marié, 2 enfants
Ingénieur dipl. EPFL, Directeur
Conseiller communal depuis 5 ans
Président de la commission d'urbanisme

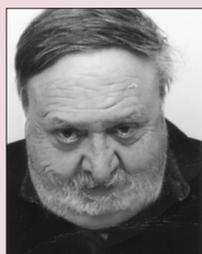


MARTIN Arielle
1952, célibataire vivant maritalement
1 enfant
Enseignante
Conseillère communale depuis 10 ans
Membre de la commission d'urbanisme

Spécial « Candidats au Conseil



ANGELI GIAMPIERO
1965, marié, 2 enfants
Resp. administratif et comptable
Conseiller communal depuis 5 ans



BALMER DANIEL
1944, célibataire
Professeur retraité
Conseiller communal depuis 5 ans



CHAPPUIS DANIEL
1942, divorcé, 2 enfants
Médecin dentiste
Conseiller communal depuis 28 ans
Membre de la commission des finances



DESBAILLETS JEAN-MARC
1961, marié, 2 enfants
Ingénieur EPFL
Conseiller communal depuis 5 ans
Membre de la commission de gestion



DI NATALE PIERRE-ANDRÉ
1961, marié, 3 enfants
Enseignant secondaire
Conseiller communal depuis 13 ans



RAMON ESTEVE
1954, marié, 5 enfants
Employé de commerce
Conseiller communal depuis 5 ans



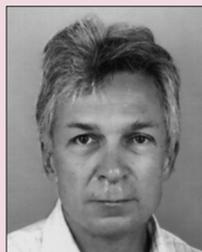
FARINELLI GIANFRANCO
1959, marié, 2 enfants
Commercial
Conseiller communal depuis 5 ans



FRAUCHIGER JEAN-JACQUES
1964, marié, 2 enfants
Technicien en métrologie
Conseiller communal depuis 9 ans
Membre de la commission d'urbanisme



KUNZI HOFMANN ANNE-CLAUDE
1960, mariée, 2 enfants
Responsable de l'unité d'information
à l'office cantonal d'orientation
Conseillère communale depuis 5 ans
Membre de la commission de naturalisation



MAILLARD OLIVIER
1960, marié, 2 enfants
Expert-comptable diplômé
Conseiller communal depuis 9 ans
Membre de la commission des finances



MARTIN ARIELLE
1952, célibataire vivant maritalement,
1 enfant
Enseignante
Conseillère communale depuis 9 ans
Membre de la commission d'urbanisme



PERRIN GUY
1965, marié, 2 enfants
Employé de banque
Conseiller communal depuis 9 ans
Membre de la commission de gestion



PERRAUD LOUIS
1953, divorcé, 2 enfants
Menuisier
Conseiller communal depuis 29 ans



DI NATALE CLAUDINE
1952, mariée, 3 enfants
Secrétaire



DURRENMATT BETTINA
1943, célibataire
Retraîtée de l'enseignement



WITSCHI LAURENT
1969, marié, 2 enfants
Employé de commerce



KHELIDJ PATRICIA
1956, mariée, 2 enfants
Educatrice auxiliaire



MAILLARD JACQUES
1952, divorcé, 1 enfant
Ingénieur vente



BRUNNER STÉPHANE
1977, célibataire
Ingénieur en informatique



BERTHET ALEXANDRE
1943, divorcé, 1 enfant
Technicien architecte



PETRACCA TOMMASO
1970, célibataire
Animateur en gériatrie



FONTANA GEORGES
1945, marié
Conseiller technique



ZAHND DANIEL
1967, marié, 2 enfants
Ingénieur EPFL microtechnique

élections »

at(e)s

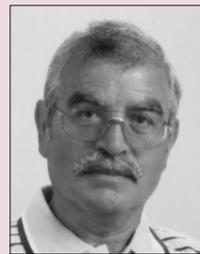
communal



CHAUBERT FRANZISKA
1965, mariée, 3 enfants
Employée de commerce
Conseillère communale
depuis 5 ans
Membre de la commission
d'urbanisme



CHAUBERT JEAN-PHILIPPE
1959, marié, 3 enfants
Technicien dentiste
Conseiller communal
depuis 13 ans
Membre de la commission PCi



COI ANTONIO
1950, marié, 4 enfants
Maçon indépendant
Conseiller communal
depuis 5 ans



CROUSAZ ANDRÉ
1947, divorcé, 3 enfants
Informaticien
Instructeur de plongée
Conseiller communal
depuis 33 ans



FRIGERIO CHRISTIAN
1957, marié, 3 enfants
Médecin
Conseiller communal depuis 9 ans



GRANDJEAN FERNAND
1937, marié, 3 enfants
Retraité
Conseiller municipal pendant 6 ans
Conseiller communal depuis 20 ans



HEYMOZ ALDO
1932, marié, 1 enfant
Retraité
Conseiller communal depuis 25 ans
Membre de la commission d'urbanisme
Membre de la commission du Port



KEHAGIAS HÉLÈNE
1949, mariée, 1 enfant
Laborantine médicale
Conseillère communale depuis 5 ans



KEHTARI FARHAD
1957, marié, 2 enfants
Ingénieur dipl. EPFL - Directeur
Conseiller communal depuis 5 ans
Président de la commission d'urbanisme



QUARTIER MARIANNE
1946, mariée, 3 enfants
Retraîtée
Conseillère communale depuis 3 ans
Secrétaire du conseil communal
pendant 16 ans



RÜEGER JEAN-MARC
1961, marié, 3 enfants
Industriel
Conseiller communal depuis 12 ans
Membre de la commission de gestion



SAVIOZ DANIEL
1960, marié, 3 enfants
Employé CFF
Conseiller communal depuis 5 ans



SPRING JEAN-FRANÇOIS
1964, marié, 2 enfants
Ingénieur informaticien
Conseiller communal depuis 9 ans
Président du conseil communal depuis 2007



ZWICKY MARLYSE
1952, divorcée
Technicienne en radiologie médicale
Conseillère communale depuis 13 ans
Membre de la commission salubrité



BOVEY DENISE
1938, mariée, 3 enfants
Retraîtée



ENZ LILIANE
1967, mariée, 1 enfant
Adjointe technique



GENOVESE CAROLINE
1981, mariée, 2 enfants
Employée de commerce



KHELIDJ MOHAMMED
1954, marié, 2 enfants
Ingénieur électricien EPFL



TERNON PASCAL
1961, marié, 2 enfants
Employé communal



ROSSIGNOL JEAN-LOUIS
1954, marié, 1 enfant
Directeur



GUERID ABDELALI
1949, marié, 3 enfants
Professeur HES



NICOD MARINETTE
1966, mariée, 3 enfants
Œnologue



BAUDOIS PICHARD JASMINE
1968, mariée, 2 enfants
Assistante sociale



BOTTALI SÉBASTIEN
1982, divorcé, 1 enfant
Serrurier

Fonds pour l'énergie et le développement durable: contributions

L'énergie est un sujet de préoccupation très actuel. Les nouvelles technologies de communication, les déplacements, les loisirs et la grande partie de nos activités professionnelles sont énergivores. Aujourd'hui chacun se demande quelles sont les ressources qui répondront demain aux besoins croissants d'énergie, et quels moyens permettront d'en diminuer la consommation. C'est dans cet esprit que la Municipalité de Paudex, avec l'aval de son Conseil communal, souhaite donner un coup de pouce à des projets situés sur le territoire communal et qui répondent à la notion de développement durable. Dès le 1^{er} janvier de cette année, un fonds alimenté par une taxe de 0.25 centimes par kilowattheure consommé sur le territoire de Paudex permet de disposer d'une somme destinée aux subventionnements selon le tableau ci-contre. Une somme de fr. 19'000.- a été portée au budget 2011.

Ce fonds répond aussi à la préoccupation exprimée par quelques conseillers communaux face à la difficulté d'obtenir des aides fédérales pour des installations de panneaux photovoltaïques produisant de l'électricité grâce à l'énergie solaire. Si dernièrement le parlement a revu ces prestations à la hausse, il

reste peu probable que des projets non encore inscrits sur la liste d'attente de la Société nationale du réseau de transport (Swissgrid) obtiennent des subventions dans un délai raisonnable.

Par contre le canton, par l'intermédiaire du Seven (Service de l'environnement et de l'énergie), participe financièrement à la pose

Le règlement du fonds pour l'énergie et le développement durable, ainsi que la directive concernant les aides financières dans le cadre du fonds, peuvent être obtenus sur demande à l'administration communale ou sur le site internet de la commune. www.paudex.ch

Conditions de subventionnement

Cellules photovoltaïques		
Bâtiments existants	Bâtiments à construire	Conditions particulières
Montant forfaitaire de fr. 400.-/m ² installé	Montant forfaitaire de fr. 400.-/m ² installé	Installation sur la commune La montant maximum de la subvention est de fr. 8'000.-

Capteurs solaires thermiques

Une aide financière sera accordée sur présentation de la décision d'octroi de la subvention cantonale par le service de l'environnement et de l'énergie (Seven).
Le montant de cette aide équivaut aux 50% de la subvention cantonale.

Bâtiments satisfaisant aux exigences du label Minergie

Une aide financière sera accordée sur présentation de la décision d'octroi de la subvention cantonale par le service de l'environnement et de l'énergie (Seven).
Le montant de cette aide équivaut aux 20 % de la subvention cantonale.

La Crèche prend forme

Suite à l'article paru dans le Coquadit de décembre, nous pouvons confirmer que le planning est tenu. Les parois intérieures ainsi que toutes les structures métalliques pour les fenêtres sont maintenant montées et la chape coulée.

Pour rappel, la future crèche vient se positionner de manière indépendante au rez-de-chaussée de notre collège, en retrait de la façade existante. Elle s'appuie sur le mur arrière semi-enterré et s'ouvre vers le sud grâce à une façade largement vitrée.

L'intérieur est défini comme un seul espace qui se dilate en fonction des affectations des locaux permettant une grande flexibilité d'utilisation, tout en conservant une intimité dans chaque espace.

Les surfaces de service et de repos se situent dans la partie arrière et s'appuient sur le mur semi-enterré et la partie avant comprend les espaces de vie. Deux cours extérieures couvertes permettent de séparer les surfaces

intérieures et de créer des possibilités d'être à l'extérieur sous un couvert protégé distinct pour les différents groupes d'enfants.

Une attention toute particulière a été portée sur le problème de proximité des enfants avec les autres élèves. Dans ce but, les entrées de la crèche et de l'école ont été différenciées, un préau séparé et fermé sera créé pour la crèche ainsi qu'un jardin séparé où les petits pourront faire leur sieste lorsque le temps le permettra.

Notre crèche sera lumineuse et résolument moderne. Il va falloir maintenant veiller au recrutement de l'équipe qui sera appelée à la faire vivre et nous avons le privilège de bénéficier du soutien de Madame Christiane Lambert et de son équipe de la Fondation de l'Enfance et de la Jeunesse de Pully qui gère nos structures préscolaires et parascolaires.

Serge Reichen

de capteurs solaires thermiques sur des bâtiments existants. Pour encourager ces installations utilisant une énergie gratuite et totalement renouvelable permettant de chauffer l'eau sanitaire, la Municipalité a voulu les subventionner. Comme pour les bâtiments satisfaisant aux exigences Minergie, il suffit, pour le requérant, de présenter la décision d'octroi de la subvention cantonale pour bénéficier de l'aide communale.

A propos de développement durable et plus particulièrement de la mobilité douce, nous profitons de rappeler aux habitants de Paudex la possibilité d'obtenir une somme de fr. 300.- lors de l'achat d'un vélo électrique auprès d'un commerce spécialisé de la région lausannoise. Ce montant n'est pas pris sur le Fonds pour l'énergie et le développement durable.

Gérald Fontannaz



Passage sous voie. Le passage sous la route du Simplon a mal vieilli. Il est devenu triste et glauque. Il va être complètement refait ce printemps. L'éclairage sera amélioré et les écoles de Paudex sont en train de faire un projet pour sa décoration en carrelage.

► Laura Suter: des JSP au DAP

Cinq ans chez les jeunes sapeurs pompiers (JSP), les examens de Flammes 1, 2 et 3 passés sans problème ce qui lui a permis l'intégration immédiate dans le détachement d'appuis (DAP) du corps des sapeurs pompiers de la Paudèze (Pully, Belmont). Laura Suter, 18 ans, a déjà un joli parcours derrière elle.

«Je n'ai ni père, ni frère dans les pompiers, mais arrivée à Belmont vers l'âge de 14 ans, je me suis tout de suite intégrée au JSP. J'aime le côté pratique et utile de cette activité.»

D'autant plus que l'instruction au JSP est très concrète. «Nous sommes très bien formés. J'ai pu le constater lors des premiers exercices avec les adultes où je

me suis sentie très vite à niveau.»

En 2010, le corps des JSP de Paudex était constitué de 20 jeunes, dont trois filles, âgés de 10 à 17 ans. Ils se retrouvent environ dix fois par an pour des exercices le vendredi soir de 19h00 à 21h00 ou le samedi matin de 8h30 à 11h30. Les exercices sont en «vraie grandeur» si l'on peut dire: lutte contre le feu, lutte contre les inondations, sauvetages divers, premiers secours. Des rassemblements de JSP de toute la Suisse ou de Suisse romande permettent de fraterniser. En 2011, nos JSP prévoient d'aller sur la Baie d'Arcachon à un rassemblement international. Ils seront aussi présents lors de la fête de Paudex, le 18 juin, pour



leur vingtième anniversaire et pour montrer leur savoir-faire.

C'est dans cette ambiance à la fois studieuse, amicale et ludique que Laura Suter a épanoui son sens du service et ses capacités. La preuve? A l'examen de la flamme 3, le plus difficile, elle est sortie 4^{ème} sur 28 candidats. Toujours motivée, elle passe de l'autre côté de la barrière pour devenir monitrice des JSP et pompier à part entière dans le SDIS de la Paudèze. Participation d'autant plus appréciable qu'elle commence, en août, un apprentissage d'employée de bureau à la commune de Belmont et qu'elle pourra ainsi être pompier de jour, ce qui vaut son pesant d'or!

CLQ.

La Chronique de Paudex Décembre 2010 / Janvier 2011



► 1. Fête des Aînés

Mercredi 15 décembre: les Aînés de Paudex ont été conviés à une réception de la Commune, devenue traditionnelle. Dès 11h30, ils ont pu partager un succulent buffet, servi la Municipalité in corpore. Après le discours chaleureux du syndic Serge Voruz, les seniors de Paudex se sont adonnés à la danse, sur la musique et les rythmes de Jacques Corpateaux. Une fois de plus, c'est l'ancien syndic Charly Maurer et sa charmante épouse Germaine qui ouvrirent le bal!

► 2. Noël sibériens...

Mardi 14 décembre: Le froid glacial de cette soirée n'a pas découragé les nombreux Paudèziens qui sont venus déguster la traditionnelle raclette offerte par les Commerçants de Paudex. Un tonneau fut mis en perce et la Place du Village s'est rapidement réchauffée.

Le Noël des Ecoles s'est déroulé le jeudi 16 décembre, sur le préau, dehors, par un froid de canard. Le temps d'applaudir trois chants exécutés par les enfants, le discours sympa du municipal des Ecoles Serge Reichen, parents et amis se sont rués à la Grande Salle pour se réchauffer avec un bienvenu vin chaud.

► 3. Calendrier de l'Avent

N'oublions pas, dans ces manifestations de fin d'année, l'opération des Fenêtres de l'Avent qui s'est déroulée dans tout le village du 1er au 24 décembre 2010. Chaque année, la magie opère et Paudex se transforme pendant trois semaines en un calendrier de l'Avent géant! La manifestation s'est ouverte dimanche 28 novembre par le Feu de l'Avent sur la digue du Port.

► 4. Le plus grand bal...

Enfin, jeudi 8 janvier 2011, le Grand Bal du Petit Nouvel An a remporté son succès coutumier. Considéré en ce début d'année comme le plus important bal du district, il est organisé par l'Amicale des Sapeurs-pompiers de Paudex et animé jusqu'au petit matin par l'infatigable Trio Midnight.



► 5. 20 ans d'expos!

Peinture: il y a déjà vingt ans que Jean-Luc Berger, de graphiste qu'il était, est devenu artiste peintre et qu'il vit de son art.

Enfant de Paudex, Jean-Luc Berger vit aujourd'hui à Lutry. Il a exposé à la Villa Mégroz, du 27 novembre au 12 décembre 2010, une quarantaine de tableaux dont trois dessins intéressants au crayon gris, représentant des allégories en étroit rapport avec la nature. Cette nature qui l'entoure, lac, sous-bois, perspectives de neige, il l'aime et l'interprète en aquarelle, art délicat qu'il a choisi et dont il perfectionne la technique depuis vingt ans. Car il y a vingt ans que Jean-Luc Berger s'est adonné à la peinture. Sa première exposition date de 1992 dans les Salons de l'UNIL à Dorigny.

Nous reviendrons sur cet événement dans le prochain numéro du Coquadit.

Textes et photos: (Gan)

Extension du Centre patronal

Succès oblige: les activités du Centre patronal augmentent, son personnel aussi. D'où la nécessité à Paudex de s'agrandir.

Entre autres casquettes qu'il coiffe dans l'entreprise, Patrick Eperon a choisi celle de responsable des médias pour recevoir la rédaction du Coquadit au Centre patronal. Il est accompagné de Giorgio De Piante, chef de l'organisation.



De g. à dr.: Patrick Eperon et Giorgio De Piante. Merci pour leur disponibilité!

«Vu l'augmentation de nos activités, le Centre patronal se voit dans l'obligation de s'agrandir. C'est une option évidente que le Bureau d'architectes Steiner avait envisagée» précise d'emblée Patrick Eperon. En fait, l'extension se fera en hauteur et deux étages supplémentaires sont construits sur l'un des bâtiments pour accueillir 35 nouveaux collaborateurs. Le Centre patronal groupe aujourd'hui 209 collaborateurs à Paudex et vingt à Berne.

Rappel des activités

Le Centre patronal est plus qu'un syndicat patronal. Il remplit de multiples fonctions dont la gestion des institutions sociales. Il tient la Caisse AVS de la Fédération patronale vaudoise et les caisses d'allocations familiales, la Caisse intercorporative d'allocations familiales, autant de prestations que le Centre patronal encaisse ou distribue. La Caisse AVS de la FVP groupe plus de 21'000 affiliés et encaisse plus de 500 millions de francs par année pour le compte du Fonds de compensation AVS. Elle verse chaque

année plus de 23'000 rentes AVS et AI.

Forte de 15'000 affiliés, la Caisse intercorporative d'allocations familiales accorde des prestations aux parents de 27'000 enfants. La Caisse des allocations familiales du Centre patronal gère en plus le droit aux prestations de tous les collaborateurs des entreprises affiliées.

Autre axe d'activités: la gestion des secrétariats d'associations professionnelles ou de groupements de défense d'intérêts comme l'Association routière vaudoise (ARV) qui s'occupe des transports routiers, des garagistes, des carrossiers, du TCS ou de l'ACS. Cela représente près de 200 associations professionnelles dont celle des cliniques privées ou celle des écoles privées.

La politique générale et la défense des intérêts de l'économie font également partie des activités du Centre patronal. Qui fixe des conditions cadre dans les domaines de la fiscalité, des infrastructures. En temps que syndicat patronal, le CP intervient aussi dans les conventions collectives de travail.

Formation professionnelle

C'est le cheval de bataille du Centre patronal. Il tient le secrétariat de la fondation vaudoise pour la formation professionnelle et finance l'important mandat de l'apprentissage.

Sous le label Romandie Formation, le Centre patronal a créé un département de formation et post-formation, placé idéalement qu'il est pour suivre l'évolution des marchés et anticiper les besoins en formation qui en découlent. Les cours de Romandie Formation sont donnés par des spécialistes confirmés qui font la part belle aux applications pratiques.

Parmi les nouveaux cours dont s'enrichit le programme 2011 de Romandie Formation, citons le cours «Simulation d'entreprise» qui propose une démarche passionnante permettant à des équipes concurrentes de s'affronter virtuellement.

Tous les jours, un événement

200 associations professionnelles, cela représente tous les jours un événement: assemblée générale, séminaire, cours professionnels, invitations de personnalités du monde politique ou éco-



nomique, dégustations (vins vaudois!), etc. Une salle de conférence pour 200 participants est également à disposition des groupements professionnels.

Giorgio De Piante, qui nous fait visiter le chantier de l'extension, signale qu'actuellement le Centre patronal représente environ 4'000 m² de surface de travail, y compris les dépôts. 50'000 personnes fréquentent chaque année

le Centre patronal de Paudex. Le siège de Berne s'occupe essentiellement d'activités et d'opérations nationales.

Le chantier de l'extension a débuté en mai 2010. Si tout va bien, il sera inauguré à la fin de l'été de cette année.

Georges-A. Nippell
Photos: CPV et Gan

